

||| COVID-19

VACCINATION

Protéger-vous

ce printemps !

Avec l'âge, les défenses immunitaires diminuent

La vaccination est recommandée pour :

+ de 80 ans ■

Résidents d'Ephad ■

Personnes fragiles ou malades chroniques ■

Campagne de vaccination
du 20 avril au 30 juin 2026
Renseignez vous auprès de
votre professionnel de santé !



COVID-19 Printemps 2026









Vaccins disponibles



Résumé des modalités de mise en œuvre de la campagne vaccinale printemps 2026 :

- Dates de la campagne : **20 avril au 30 juin 2026** (MISP N°2026_05 du 03/04/2026) ;
- Vaccins disponibles : **Comirnaty®** de Pfizer, adapté au variant **LP.8.1**, sous formes pédiatrique et adulte (1) ;
- **Disponibilités** (pas de changement par rapport à la campagne 2024-2025) :
 - flux B (PUI disposant de congélateurs à -80°C) : commandes via e-dispostock et validations hebdomadaires (tous les lundis) par l'OMEDIT ;
 - flux A (officines) : **1ères commandes** sur le portail de commande habituel du **vendredi 3 avril 2026** au **mardi 7 avril 2026**. Puis **commandes hebdomadaires** jusqu'à la session du **lundi 22 et mardi 23 avril 2026**. **Livraisons** prévues les **jeudis et vendredis de la semaine suivante** (J+10). **Réouverture exceptionnelle** du portail de commande les **17 et 18 août 2026** pour la vaccination de certains patients immunodéprimés en ville.
- Schémas vaccinaux : précisés sur notre mémo dédié (calendrier vaccinal 2026 complété par le MISP N°2026_05).
- **Fin de la distribution des DM** associés aux vaccins contre le Covid-19 du au retour à des conditions d'approvisionnement normalisées.

LES VACCINS

	Comirnaty® (Pfizer) LP.8.1 : 6 mois - 4 ans	Comirnaty® (Pfizer) LP.8.1 : 5 - 11 ans	Comirnaty® (Pfizer) LP.8.1 : 12 ans et +
 Bouchon	jaune	bleu	gris
 Dosage	3 µg / dose	10 µg / dose	30 µg / dose
 Préparation	Flacons à diluer <i>(attention le NaCl n'est plus fourni)</i>	Flacons prêts à l'emploi (PAE)	Flacons prêts à l'emploi (PAE)
 Nombre de doses par flacon	3 doses de 0.3 ml	6 doses de 0.3 ml	6 doses de 0.3 ml
 Conservation des flacons congelés (3)	-90°C à -60°C ne doit pas recongeler	-90°C à -60°C ne doit pas recongeler	-90°C à -60°C ne doit pas recongeler
 Conservation des flacons décongelés fermés	10 semaines entre 2°C et 8°C après décongélation	10 semaines entre 2°C et 8°C après décongélation	10 semaines entre 2°C et 8°C après décongélation
 Conservation des flacons décongelés ouverts	2°C à 8°C et utiliser dans les 12 heures	2°C à 8°C et utiliser dans les 12 heures	2°C à 8°C et utiliser dans les 6 heures
 Liens hypertextes vers le RCP (2)	pages 525 à 532 <i>chapitre sur la conservation p.531</i>	pages 517 à 524 <i>chapitre sur la conservation p.523</i>	pages 496 à 516 <i>chapitre sur la conservation p.499</i>

POUR EN SAVOIR PLUS



Synthèses d'informations pour le grand public :

- **Vaccination info service version grand public** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;
- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : document de référence précisant les recommandations vaccinales ;
- **Pfizer** : notice pour l'utilisateur des vaccins.



Réglementation et politiques vaccinales

- **MISP N°2026_05** : recommandations vaccinales actualisées selon les épidémies en cours (3) ;
- **Calendrier vaccinal de l'année en cours** : le document de référence précisant les recommandations vaccinales.



Informations pour les professionnels de santé :

- **Vaccination info service version professionnels de santé** : pages dédiées aux maladies à prévention vaccinale ;
- **OMEDIT NA mission vaccination boîte à outils** : mémos et guides dédiés aux maladies à prévention vaccinale ;
- **Ministère de la santé** : fiches techniques et outils pour les professionnels de santé ;
- **Pfizer** : RCP et guide des différentes formes.
- **Santé publique France** : commandes des vaccins Covid-19
- **Mes vaccins.net** : recommandations de l'EMA



Données scientifiques

- **Santé publique France** : situation épidémiologique du Covid-19.

¹ En 2026, les formes disponibles en France sont celles pédiatriques (6 mois - 4 ans à diluer et 5 - 11 ans prêt à l'emploi) et adulte (12 ans et + prêt à l'emploi).

² Le RCP du Comirnaty® regroupe les informations relatives à toutes ses formes (pédiatriques, adultes, diluées, prêtes à l'emploi), ainsi qu'aux différentes souches (initiale, BA, XBB, JN.1 et LP.8.1).

³ Détails de conservation: seule la date limite d'utilisation (DLU) inscrite sur l'étiquette fournie avec chaque flacon par le grossiste-répartiteur fait foi.



Résumé des modalités de mise en œuvre de la campagne vaccinale printemps 2026:

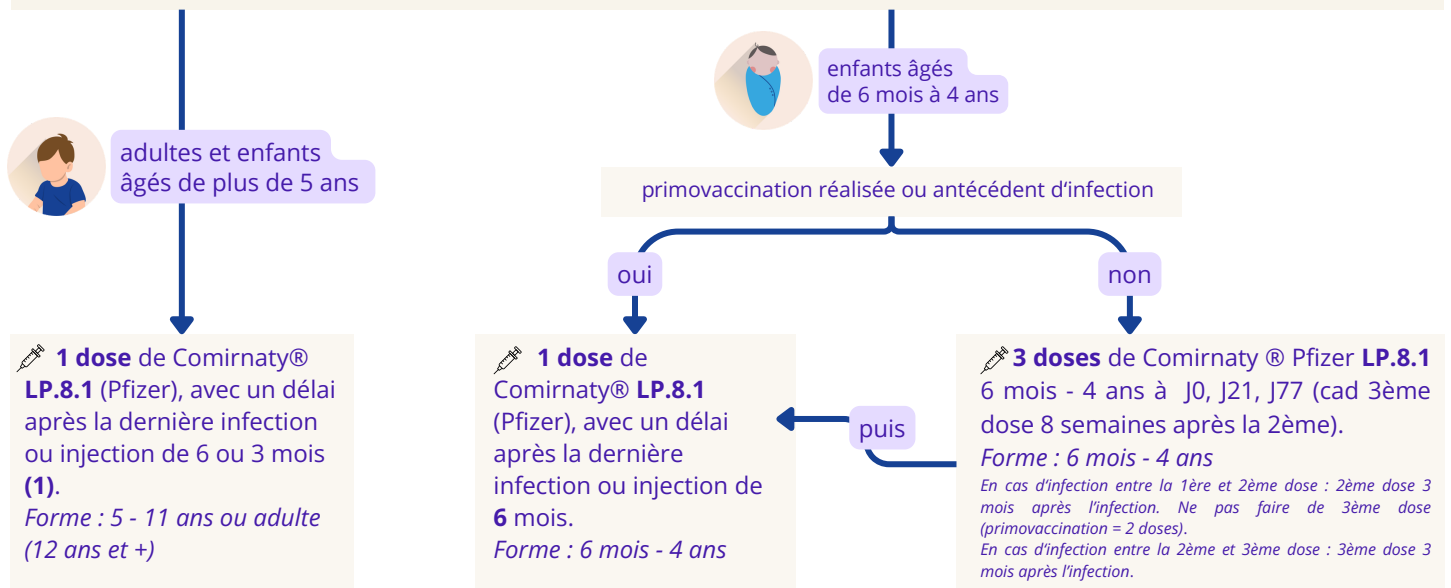
- Dates de la campagne : **20 avril au 30 juin 2026** ;
- ouverture du portail de commandes des vaccins pour les officines à compter du 3 avril 2026 (MISP N°2026_05 du 03/04/26) ;
- personnes ciblées : tous les **80 ans et plus**, les **personnes immunodéprimées quel que soit leur âge**, les **résidents des EHPAD et en USLD, quel que soit leur âge** et **toute personne identifiée comme étant à très haut risque** (selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes) ;
- délai d'éligibilité : à partir de **6 mois** après la dernière infection ou injection (délai réduit à **3 mois** pour les personnes les plus à risque de formes graves, dans le cadre d'une décision médicale partagée avec les équipes soignantes).

SCHÉMAS VACCINAUX

MISP N°2026_05 

Les personnes concernées sont celles :

- âgées de **80 ans et plus** ;
- **personnes immunodéprimées** quel que soit leur âge ;
- les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (**EHPAD**) et unités de soins de longue durée (**USLD**) ;
- les personnes à très **haut risque de forme grave** selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes.



TRAÇABILITÉ



Depuis le 28 juin 2024, SI Vaccin Covid est définitivement arrêté. Il n'est plus accessible aux professionnels de santé pour l'enregistrement de nouvelles injections ou la modification de cycles de vaccination.

Les assurés pourront continuer à télécharger les attestations depuis leur compte Ameli ou le téléservice « Attestation de vaccination » jusqu'au début du mois de septembre 2024.

Les nouvelles modalités de suivi des injections des vaccins Covid seront précisées avant le lancement de la campagne de vaccination de l'automne 2025-2026.

(1) Un délai d'au moins 6 mois devra être respecté, depuis la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 ou la dernière infection Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes les plus à risque de forme grave.



COVID-19 Printemps 2026 en EHPAD



Résumé des modalités de mise en œuvre de la campagne vaccinale printemps 2026 :

- Dates de la campagne de vaccination : **20 avril au 30 juin 2026** (MISP N°2026_05 du 03/04/2026)
- Tous les 80 ans et plus, toute personne à très haut risque (situation médicale individuelle), les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge et les résidents des EHPAD et des USLD : 1 dose de Comirnaty® **LP.8.1** de Pfizer (schéma avec primovaccination avant 5 ans)
- délai d'éligibilité : à partir de **6 mois** après la dernière infection ou injection (délai réduit à **3 mois** pour les personnes les plus à risque de formes graves)


SCHÉMAS VACCINAUX

MISP N°2026_05 du 03/04/2026 

Les personnes concernées sont celles :

- âgées de 80 ans et plus ;
- personnes immunodéprimées quel que soit leur âge ;
- les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- les personnes à très haut risque de forme grave selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes.



 **1 dose** de Comirnaty® **LP.8.1** (Pfizer),
Avec un délai après la dernière infection ou injection de 6 ou 3 mois (1).

BONNES PRATIQUES



Depuis le 28 juin 2024, le SI Vaccin Covid est définitivement arrêté. Il n'est plus accessible aux professionnels de santé pour l'enregistrement de nouvelles injections ou la modification de cycles de vaccination. *Les assurés pourront continuer à télécharger les attestations depuis leur compte Ameli ou le téléservice « Attestation de vaccination » jusqu'au début du mois de septembre 2024.* Les nouvelles modalités de suivi des injections des vaccins Covid seront précisées avant le lancement de la campagne de vaccination de l'automne 2024-2025. Dans l'attente, pensez à poursuivre la traçabilité de ces vaccinations en interne.



La présence physique systématique d'un médecin n'est pas requise lors des campagnes de vaccination. Toutefois, un médecin doit être joignable et pouvoir intervenir sur place si nécessaire ([Fiche "Organisation de la vaccination contre le Covid-19 en EHPAD et USLD", page 3](#)).



En amont de la vaccination, et au plus tard immédiatement avant celle-ci, un professionnel de santé effectue une double vérification : l'absence de contre-indications (voir [DGS 2022 72](#) du 23 août 2022) et l'accord du résident s'il est apte à exprimer sa volonté et ne fait pas l'objet d'une mesure de protection juridique (Fiche "Organisation de la vaccination contre le Covid-19 en EHPAD et USLD", page 5). L'accord de la famille ou de la personne de confiance n'est nécessaire que si la personne est hors d'état d'exprimer sa volonté et qu'elle ne fait pas l'objet d'une protection juridique. Si le résident fait l'objet d'une protection juridique, il appartient à la personne mandatée pour sa protection de donner son autorisation pour la vaccination en tenant compte de l'avis exprimé par la personne protégée. Le recueil du consentement ne fait pas l'objet d'une traçabilité écrite.


L'identification d'un cluster au sein d'un EHPAD pose la question de la vaccination des résidents en phase d'incubation éventuelle. **D'une manière générale, le doute doit profiter à la vaccination.** Lors de la campagne de dépistage, si le résultat du test d'un résident ressort négatif et le résident est asymptomatique, la vaccination peut avoir lieu ([fiche pratique](#)). L'utilisation de tests antigéniques pourra être privilégiée afin d'obtenir des résultats plus rapidement.

Voir [ici](#) pour les modalités de gestion des cas d'IRA (portail ARS NA) et [ici](#) pour sa définition (Santé Publique France)



Si le test est

positif

la vaccination peut être réalisée 3 ou 6 mois après l'infection 

négatif

la vaccination peut être réalisée (si le délai après la dernière injection ou infection est respecté) 

(1) Un délai d'au moins 6 mois devra être respecté, depuis la dernière dose de vaccin contre la Covid-19 ou la dernière infection Covid-19. Ce délai est réduit à 3 mois pour les personnes les plus à risque de forme grave.